



*Administration communale de  
Colmar-Berg*

## AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 16, alinéa 5, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que par arrêté du 19 août 2024 (No 1/23/0676), le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a accordé à la S.A. Goodyear Luxembourg une autorisation pour la modification du stockage de substances et mélanges classés (1/19/0497) à Colmar-Berg, avenue Gordon Smith.

Le texte du présent arrêté pourra être consulté au secrétariat communal pendant quarante jours.

Contre cette décision un recours est ouvert devant le Tribunal Administratif, qui doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de 40 jours par requête signée d'un avocat à la Cour. Dans le même délai un recours gracieux peut être adressé par écrit au Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Une réclamation peut également être introduite auprès du Médiateur-Ombudsman.

Pour le collège échevinal,  
La bourgmestre, le secrétaire,

The block contains two blue ink signatures and an official seal. The seal is circular with the text 'ADMINISTRATION COMMUNALE' at the top and 'COLMAR-BERG' at the bottom, separated by two stars. In the center of the seal is the coat of arms of Colmar-Berg.